



Hors famille de métiers

Le diplôme du baccalauréat professionnel spécialité « Hygiène, propreté, stérilisation » certifie des compétences que le ou la titulaire pourra mobiliser dans l'exercice de ses fonctions.

Dans tous les secteurs de la propreté, le ou la titulaire du baccalauréat « Hygiène, propreté, stérilisation » coordonne les activités d'une équipe œuvrante et anime cette équipe pour contribuer à la qualité des prestations.

Dans le secteur hospitalier, il ou elle contribue à la prévention des infections associées aux soins par :

- le maintien d'un environnement sain,
- la conduite de l'ensemble des étapes de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser.

Le ou la titulaire de la spécialité « Hygiène, propreté, stérilisation » du baccalauréat professionnel exerce ses activités principalement dans les secteurs de :

- la propreté : nettoyage et bionettoyage des équipements, des surfaces et des locaux,
- la stérilisation des instruments chirurgicaux et autres dispositifs médicaux réutilisables.

Il ou elle exerce ses activités principalement dans les structures publiques ou privées suivantes : entreprises de propreté, établissements de santé, médico-sociaux, entreprises ou services hospitaliers de stérilisation, commerces, bureaux, services administratifs, collectivités territoriales, établissements scolaires, sportifs et culturels, transports de personnes ferroviaires, aériens, routiers, sites industriels, entreprises à contraintes de contaminations biologiques et particulières telles que les industries alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, nucléaires, électroniques, de l'hôtellerie restauration.

Il exerce ses activités principalement dans les secteurs de :

- la propreté : nettoyage et bionettoyage des équipements, des surfaces et des locaux,
- la stérilisation des instruments chirurgicaux et autres dispositifs médicaux réutilisables.

Il ou elle exerce ses activités principalement dans les structures publiques ou privées suivantes :

- entreprises de propreté,
- établissements de santé, médico-sociaux,
- entreprises ou services hospitaliers de stérilisation,
- commerces, bureaux, services administratifs,
- collectivités territoriales, établissements scolaires, sportifs et culturels,
- transports de personnes ferroviaires, aériens, routiers,
- sites industriels,
- entreprises à contraintes de contaminations biologiques et particulières telles que les industries alimentaires,

- pharmaceutiques, cosmétiques, nucléaires, électroniques,
- de l'hôtellerie restauration.
- intégrer, à son activité, et à son niveau, la politique responsabilité sociétale de l'entreprise,
- prendre en compte les évolutions technologiques et réglementaires,
- utiliser des outils numériques et des logiciels,
- mobiliser des aptitudes de communication et d'animation, à des fins professionnelles,
- développer des compétences relationnelles et de communication liées aux interactions avec les usagers et les collaborateurs y compris ceux en situation de handicap,
- faire preuve d'autonomie et de polyvalence, de rigueur et d'organisation.

Conformément à la législation en vigueur, l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de formation continue doit satisfaire aux conditions de vaccination et aux exigences relatives à la prévention des risques professionnels selon la structure ou l'entreprise d'accueil et le secteur d'intervention.

Débouchés

Il ou elle accède, en fonction du secteur d'activité, de la taille de l'organisation, de son expérience et des opportunités à plusieurs niveaux de responsabilité.

En primo insertion et selon les secteurs, les appellations les plus courantes des emplois relevant du champ professionnel, sont les suivantes :

- agent de stérilisation
- chef d'équipe œuvrant
- coordonnateur d'équipe de bionettoyage.

Accès à la formation

Admission de droit :

Classe de 3^e

Qualités requises : faire preuve d'autonomie et de dynamisme, être soigneux, soucieux de l'hygiène, s'adapter facilement, communiquer aisément, aimer le travail en équipe, aimer prendre des responsabilités



Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	T ^{le}
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie -Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves

(d) En T^{le} : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

Blocs de compétences :

Pôle 1 : Conduite des activités de nettoyage, de désinfection et de stérilisation : Mettre en œuvre des activités de nettoyage et de remise en état des surfaces; Mettre en œuvre des activités de bionettoyage des surfaces; Coordonner des activités de nettoyage, de bionettoyage et de remise en état des surfaces; Mettre en œuvre les opérations de retraitement des dispositifs médicaux à stériliser, en assurant la traçabilité.

Pôle 2 : Contribution à la démarche qualité et à la maîtrise des risques professionnels dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux : Contribuer à la démarche de prévention des risques professionnels; Contrôler ses activités et celles d'une équipe dans le cadre de la démarche qualité; Participer, dans la limite de son niveau de responsabilité, au développement des compétences professionnelles des membres d'une équipe; Communiquer en situation professionnelle; Animer une équipe de nettoyage et de bionettoyage.

Stage

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de **20 semaines**.

Au cours de la formation, les élèves doivent effectuer

- 3 semaines minimum en nettoyage;
- 3 semaines minimum en bionettoyage;
- 3 semaines minimum dans un service de stérilisation des dispositifs médicaux

Les PFMP sont réparties sous la responsabilité du chef d'établissement sur les trois années du cycle de formation.

A l'issue de chaque PFMP, une attestation doit être renseignée et signée par le tuteur précisant : la période ; la structure ; le nombre de semaines effectuées ; un bilan de présence sur site.

Deux documents de liaison, sont remplis en établissement par l'équipe pédagogique et supervisés par la direction de l'établissement. Ces documents suivent l'élève pendant la totalité de sa formation : le premier liste les activités réalisées ainsi que les compétences mobilisées conformément au référentiel d'activités professionnelles ; le second consiste en un tableau présentant pour chacune des PFMP, le thème ou la situation observée en lien avec l'activité 2 du bloc 1, prévention des risques.



i Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique & technique	3
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Physique-Chimie	1.5
E2 : Contribution à la démarche qualité et à la maîtrise des risques professionnels dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux	6
E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	12
Sous-épreuve E31 : Conduite d'activités de nettoyage, de désinfection et de stérilisation	10
Sous-épreuve E32 : Économie – gestion	1
Sous-épreuve E33 : Prévention santé environnement	1
E4 : Epreuve de langues vivante	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	5
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives (1)	
EF1 : Langue vivante	Pts>10
EF2	Pts>10

(1) Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

i Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple : BTS Gestion des transports et logistique associée; BUT Management de la logistique et des transports (MLT); ...

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

i Ou se former en Occitanie**Haute-Garonne (31)**

Toulouse - CFA de la propreté **A**

Hérault (34)

Montpellier - Lycée professionnel Jules Ferry (Public) **I**

Tarn (81)

Mazamet - Cité scolaire de Mazamet - Lycée professionnel Marie-Antoinette Riess (Public) **I**

I formation initiale

A formation en apprentissage

i En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

